



**La Solidarité Fanm Ayisyèn (SOFA) s'inscrit en faux contre les soi-disant résultats publiés par le Conseil Electoral Provisoire( CEP) et qui aboutiraient à la diminution relative de la présence des femmes à la 50<sup>e</sup> législature, comparativement à la précédente. En ce sens, la SOFA profite pour lancer un vibrant appel à toutes les citoyennes et tous les citoyens pour qu'ils fassent pression en vue de réorienter le processus électoral en marche et de casser l'élan du CEP, lit-on dans un communiqué acheminé à HPN.**

En effet , La SOFA accuse le CEP d'avoir sapé tous les efforts consentis par les organisations de femmes pour s'assurer d'une représentation d'au moins 30% de femmes au Parlement..

Une seule femme est éligible à participer au second tour dans le département des Nippes pour les sénatoriales, tandis qu'à la députation, il en aurait 5 pour les circonscriptions respectives de Cabaret, Plaine du Nord, Vallière, Camp Perin/Maniche et Miragoâne, selon les données disponibles

## Haiti-Elections: La Sofa dénonce le boycottage du CEP contre les candidats féminins

Écrit par MI/HPN

Mardi, 15 Septembre 2015 12:01

---

Bien que plusieurs de ces organisations de femmes avaient manifesté leur volonté d'être candidate, seulement 23 femmes ont finalement réussi à s'inscrire sur 232 postulants au Sénat et 129 femmes sur 1621 candidats à la députation.

“ Ces chiffres décevants trouvent évidemment leur explication dans le statut socioculturel des femmes, le mode de fonctionnement patriarcal des partis politiques et les problèmes liés à l'éducation” soutient Marie Frantz Joachim, Coordinatrice Générale de la SOFA.

Pour la représentante de la SOFA, le système électoral censitaire préconisé par le décret électoral, faisant obligation d'une forte somme d'argent pour se faire inscrire comme candidat, et la liste des pièces exigées aux candidates, vu le temps imparti pour les réunir et les coûts qui y sont associés constituent une stratégie d'exclusion d'une catégorie de citoyens et de citoyennes au processus électoral

“Les mesures incitatives comme l'accès à plus de subvention aux partis ou regroupements politiques ayant présenté des femmes comme candidate ne portent pas fruit en général, surtout avec un CEP qui met très tard à la disposition des partis l'enveloppe qui leur est destinée.” affirme Marie Frantz Joachim

A l'aube du trentenaire de la relance du mouvement féministe haïtien, où il est question de renouveler le personnel politique haïtien à tous les niveaux, La SOFA déplore que l'institution électoral ayant cette lourde responsabilité de renouvellement du personnel politique pour faire fonctionner nos institutions dans le respect des lois ne semble pas être à la hauteur.

Par ailleurs “La persistance du CEP dans son rude mépris des revendications populaires exigeant l'établissement de la vérité sur le scrutin du 9 août 2015, devra conduire inexorablement les conseillers et les conseillères à rendre compte de leurs actes devant qui de droit” conclut la note.